

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 Décembre 2022 à 20 h

Présents : EYSSAUTIER Yann - DUPORTAIL Christine - LABOURY Jean-Claude - CROUZET Vincent - ELIET Claire - BOUVET Tanguy - CAILLET Carmen - DESBOS Thierry - GOUY Damien - GUAY André - HUGUET Sonia – REYNAUD Jean-Luc

Absent : CHAUVIN Jean-Paul

Excusés : BETTON Caroline (pouvoir Claire ELIET) - GBEULAZIDGE Marie-Christine

Secrétaire de séance : Carmen CAILLET

1- CONVENTION RELATIVE AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR TRAVAUX DE VOIRIE

Mr le Maire propose de réintégrer le groupement de commandes en matière de prestations de voirie en partenariat avec les 6 communes du pays de St-Félicien.

Un dossier de consultation pour monter un marché public sera rédigé par M. Hervé CHEYNEL technicien à Arche Agglo.

L'objectif est d'avoir un marché public à bon de commande avec bordereau de prix où chaque commune réalise ses propres investissements de voirie en toute indépendance.

Deux membres représentant le groupement sont nommés : Mr Jean- Claude LABOURY et Mr Yann EYSSAUTIER

Mr le Maire appelle à valider cette proposition.

Vote : 13 Pour

2- CONVENTION CAUE 2023

Mr Vincent CROUZET propose une nouvelle convention d'un an pour poursuivre le travail avec Mr YIU du CAUE concernant le bâtiment central du couvent. L'étude portera sur les lieux, ses contraintes, ses usages actuels et à venir, son accessibilité, sa sécurité ainsi que les besoins et les utilisateurs potentiels. Elle permettra ensuite d'élaborer un projet. Montant de l'étude : 4 000 €
Mr le Maire appelle au vote

Vote : 13 pour

3- VOIRIE TRAITEMENT EAUX DE SURFACE GRANDE RUE

Dans la grande rue, en raison de l'inexistence de trottoirs, les eaux pluviales inondent certaines habitations. Un long caniveau de 4,60 m sera mis en place pour gérer ces débordements. Devis de 4 385 € pour les travaux. Une demande de participation financière a été faite auprès du SDEA.

Mr le Maire demande à voter pour la signature du devis

Vote : 13 Pour

4- LOCATION DES CUISINES A L'ASSOCIATION « LES AGITES DU LOCAL »

Le loyer des cuisines du couvent est maintenu à 300 €/ mois à partager entre les occupants des cuisines. Un avenant de prolongation d'occupation temporaire sera ajouté au renouvellement du contrat.

Le Maire appelle au vote pour le montant du loyer et la reconduction du bail

Vote : 13 Pour

5- LOCATION DE LA CURE AUX MEDECINS

Les travaux électriques de l'ancienne cure sont terminés. Les médecins ont rafraîchi les salles et devraient s'installer dès janvier. Proposition d'un contrat de location d'un an, renouvelable deux fois avec un montant de loyer de 500 € par mois.

Mr le Maire appelle à délibérer pour cette proposition

Vote : 13 Pour

6- PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES CLASSE ULIS TOURNON

Une participation financière de 617,27 € est demandée pour un élève en classe ULIS.

Votée et acceptée à l'unanimité

Vote : 13 Pour

7- DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDIT

A ce jour aucune modification de crédit. Mr le Maire demande de délibérer pour accepter les éventuelles modifications de crédits à venir pour cette fin d'année.

Voté et accepté à l'unanimité

Vote : 13 Pour

8- DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Une subvention de 1200 € est proposée pour le FCPA (foot)

Vote : 13 Pour

Une subvention de 600 € est proposée pour l'ASN (Sports et nature)

Vote : 13 Pour

9- DIA

Vente des parcelles AI N° 212 et 256 situées 7 place Chantaroux, d'une superficie de 04a 30ca, appartenant à par Mr FAURIE Didier (LYON) vendue au prix de 65 000 € à la SCI SIMEF de Pailharès
Mr le Maire appelle au vote en annonçant aucune préemption.

Vote : 13 Pour

Vente de la parcelle AI N°33 située 19 rue Charles Forot, d'une superficie de 02a appartenant à Mr CARMINATI Francesco, vendue au prix de 172 000 €, à Mr BESSON William et Mme HUSSON Laurence d'Etables

Mr le Maire appelle au vote annonçant aucune préemption.

Vote : 13 Pour

10- CANTINES ECOLES

Suite à des problèmes de non- respect des règles de vivre ensemble à la cantine scolaire par plusieurs élèves, le règlement intérieur doit être modifié pour y spécifier les conditions d'accès.

Ce règlement sera présenté aux familles en septembre prochain.

Mr le Maire appelle à délibérer sur la modification de ce règlement.

Vote : 13 Pour

11- SALLE DES AINES ET ACCESSIBILITE MAIRIE

Après l'étude de l'architecte Mme MOUSSET, le devis des travaux concernant la salle des aînés et son accessibilité par celle de la mairie, s'élève à 95 673,88 € HT auxquels s'ajoutent les frais d'architecte d'un montant de 12 977,50 € HT et les frais de contrôles.

Mr le Maire appelle à valider ces devis

Vote : 13 Pour

12- CARBURANT STATION-SERVICE

Après appel d'offres, l'approvisionnement du carburant pour la station- service reviendra à l'entreprise BROSSIER.

Mr le Maire appelle à délibérer

Vote : 13 Pour

13- INFORMATIONS DIVERSES

-Un Comité d'énergie s'est formé pour étudier les économies possibles sur la commune. L'éclairage public a été limité et des aménagements vont être faits au gymnase. La salle du CERA ne sera pas chauffée en période hivernale, les activités s'y déroulant ont été reportées au gymnase. Pendant les fêtes de Noël le chauffage du gymnase sera coupé et celui de la salle des fêtes géré en fonction des activités présentes. Les associations en seront averties.

-Le montant du devis pour le chauffage de l'église s'élève à plus de 60 000€. En accord avec l'Evêché, une demande de participation financière va être adressée aux Bâtiments de France afin de prendre en compte la plus-value qu'oblige ce type de chauffage imposé.

-Une réunion a eu lieu avec les commerçants pour organiser la décoration du village lors de l'Ardéchoise. Un chantier participatif sera lancé.

-Voirie : Elargissement pour la création d'un fossé à Clavières. Le Passage sur le lieu-dit «Provençal» a été renforcé. Le virage dangereux du lieu-dit « Granget » au quartier de Pojot va être coupé et les buses vétustes seront changées. Le chantier de Brintenas est terminé.

-Titularisation de Mr Eric MINODIER en tant qu'Adjoint technique

-Dix heures seront proposées à Mme Sophie GOBERT, secrétaire à Vaudevant pour alléger le travail des secrétaires de St Félicien. Par ailleurs, un emploi aidé est envisagé pour assumer le travail d'archivage et de classement.

- Pour installer les décorations de Noël, une nacelle a été louée par la mairie en mutualisation avec les communes de St Victor et Colombier-le-vieux.

-Une place de parking a été libérée près de l'église en vue de l'installation d'un nouveau commerce devant l'unique vitrine du local (ancienne auto-école).

-Les vœux de la municipalité auront lieu le Vendredi 20 Janvier à 19h à la salle des fêtes. Il sera suivi d'un pot de l'amitié.